



D24_2023
COMMUNE DE MEGEVETTE
Conseil municipal du 22 juin 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>Nombre de conseillers :</u>
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER, Maire.

Convocation en date du 16 juin 2023.

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, CONTAT Jean-Noël, CORNALI Iribert, DECROUX Rémy, FAVRAT Mathilde, FAVRE HUGUENOT Rachel, GRANGER COESNON Aurélie, LEJEUNE Magali, MEYNET-CORDONNIER Max, MICHELENA Yves, MOLLIAI Jean-Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

ABSENTS : GAMBARINI Julien

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame GRANGER COESNON Aurélie

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT EN REMPLACEMENT DE LA DETR - RENOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITE PMR DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal :

- Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé « fonds Vert a été déployé par le gouvernement ;
- Qu'il y a lieu de déposer un dossier de demande de subvention au titre « Mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics » dans le cadre de son programme de rénovation et mise en accessibilité PMR de la Mairie ;
- Rappelle que l'ensemble des travaux prévus pour la Mairie est estimé à 881 212.00 €

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s)*

- APPROUVE le plan de financement ci-dessous :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Travaux	881 212 €	Etat FONDS VERT	30 %	264 364 €
		Département	20 %	176 242 €
		Subvention Région	10 %	88 121 €
		Autofinancement	40 %	100 000 €
		Emprunt		253 485 €
		TOTAL		100 %

- CHARGE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet,
- SOLLICITE l'aide de l'ETAT pour la réalisation de ces travaux subventionnables,
- DEMANDE à l'Etat l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

Le Maire,
Max MEYNET-CORDONNIER

Le secrétaire de Séance,
Madame GRANGER COESNON Aurélie